

Processus de demande au Fonds national de co-investissement pour le logement

Présentation de la demande

Les demandes sont acceptées de manière continue et examinées tous les 30 jours.

Jusqu'à 30 jours



Examen initial

Les demandes sont examinées pour voir si elles sont admissibles et complètes.

14 jours



Établissement des priorités

Les demandes admissibles sont priorisées en fonction des exigences minimales à satisfaire et des résultats sociaux à atteindre. Cela comprend la priorisation effectuée par les provinces et territoires et le ministre.

35 jours

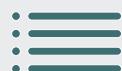


Provinces et territoires apportent leurs commentaires
sur les projets non assujettis à un accord administré par le gouvernement fédéral

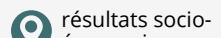


Municipalités apportent également leur soutien
sur les projets dans leur juridiction

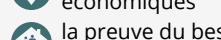
Conduit à une liste de demandes prioritaires



La SCHL finalise le processus de priorisation des demandes en incorporant :



résultats socio-économiques



la preuve du besoin de logements



les cibles de nombre de logements



le financement disponible

La SCHL surveillera la participation à l'initiative et pourrait appliquer un système de notation discrétionnaire afin d'assurer une répartition équitable dans l'ensemble des marchés.

Analyse financière

Les demandes prioritaires sont soumises à une analyse financière.

Les proposants fournissent d'autres documents.



Engagement financier

Le financement des demandes retenues est approuvé.
Les proposants sont avisés.
Une lettre d'entente est fournie.

La lettre d'entente doit être retournée dans les **60 jours** suivant l'envoi.



Entente de financement finalisée

La SCHL et les proposants négocient l'entente de financement et les modalités.

Jusqu'à 60 jours

